



actualité 16 juillet 2020

Libres ensemble
LA MARQUE AUTONOME



✔ Fin de l'état d'urgence sanitaire : l'UNSA demande la pérennisation de certaines mesures en cas d'arrêt maladie.

L'état d'urgence sanitaire voté le 24 mars dernier prendra fin le 10 juillet au soir, tout comme un certain nombre de mesures qui l'accompagnaient. Pour l'UNSA, certaines d'entre elles, comme la suppression des jours de carence et le maintien de salaire en cas d'arrêt de travail pour maladie doivent être pérennisées. → [En savoir plus.](#)



✔ Rapport 2020 du Haut Conseil pour le Climat : il faut relancer la transition juste !

L'UNSA se félicite que le Haut Conseil pour le Climat accorde une part très importante de son rapport aux territoires et à la justice sociale, soulignant que la "transition juste" est un enjeu central des politiques climatiques.

Dans l'actualité économique, sociale et politique du moment, le dernier rapport annuel du Haut Conseil pour le Climat, intitulé « Redresser le cap, relancer la transition » est passé presque inaperçu, pas pour l'UNSA ! → [En savoir plus.](#)

.../...



✔ Activité partielle et droits à retraite : L'UNSA approuve les modalités de mise en œuvre.

Durant la crise du Covid-19, l'UNSA avait demandé que l'activité partielle ouvre des droits à retraite. C'est désormais chose faite.

Le 30 avril dernier, L'UNSA revendiquait [des droits à retraite pour les salariés en activité partielle](#).

Quelques semaines plus tard, le gouvernement y répondait favorablement. La parution du décret viendra en préciser les modalités pratiques.

Désormais, les périodes d'activité partielle des salariés, comprises entre le 1er mars 2020 et le 31 décembre 2020 seront prises en compte pour l'ouverture des droits à retraite. → [En savoir plus.](#)



✔ L'UNSA met le paquet sur l'emploi et le pouvoir d'achat !

La réunion du 24 juin à l'Élysée avec les partenaires sociaux a permis à l'UNSA de réaffirmer sa position concernant la nécessaire mobilisation autour d'un objectif commun : maintenir l'emploi pour une relance économique juste.

Les arbitrages présentés concernant les dispositifs d'activité partielle et notamment celui de longue durée, qui entrera en vigueur le 1er juillet, sanctuarise l'obligation de négocier un accord stipulant les engagements en matière d'emplois maintenus, ce qui était une revendication de l'UNSA.

L'articulation avec des licenciements collectifs sera là aussi encadrée par . → [En savoir plus.](#)



actualité 16 juillet 2020

Libres ensemble
LA MARQUE AUTONOME



✔ Ségur de la santé : l'UNSA avance ses propositions

L'UNSA et l'UNSA Santé Sociaux participent activement aux concertations du Ségur de la santé en y portant des revendications pour les personnels et des propositions pour l'avenir de notre système de santé.

La crise Covid-19 a mis en lumière les difficultés que rencontrent l'hôpital public, ses personnels et ses usagers.

Pour l'UNSA, ces difficultés ne sont pas nouvelles et le Ségur de la Santé qui s'est ouvert le 25 mai dernier ne saurait tout régler en quelques semaines. Pour autant l'UNSA et l'UNSA Santé Sociaux participent activement aux concertations du Ségur de la Santé.

Nous y avons porté des revendications pour les personnels et des propositions → [En savoir plus.](#)



✔ Bonnes vacances !

En grand nombre, nos concitoyen·nes subissent et se préparent à affronter les conséquences difficiles, voire douloureuses de la crise. En cette période particulière, toute l'équipe UNSA vous souhaite des congés réparateurs et vous donne rendez-vous à la rentrée. → [En savoir plus.](#)

[UNSA ORANGE](#)



Conformément aux dispositions du RGPD et de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification aux informations vous concernant auprès de l'UNSA Orange.

Si vous le souhaitez, vous pouvez [ne plus recevoir cette lettre d'informations en vous désabonnant.](#)